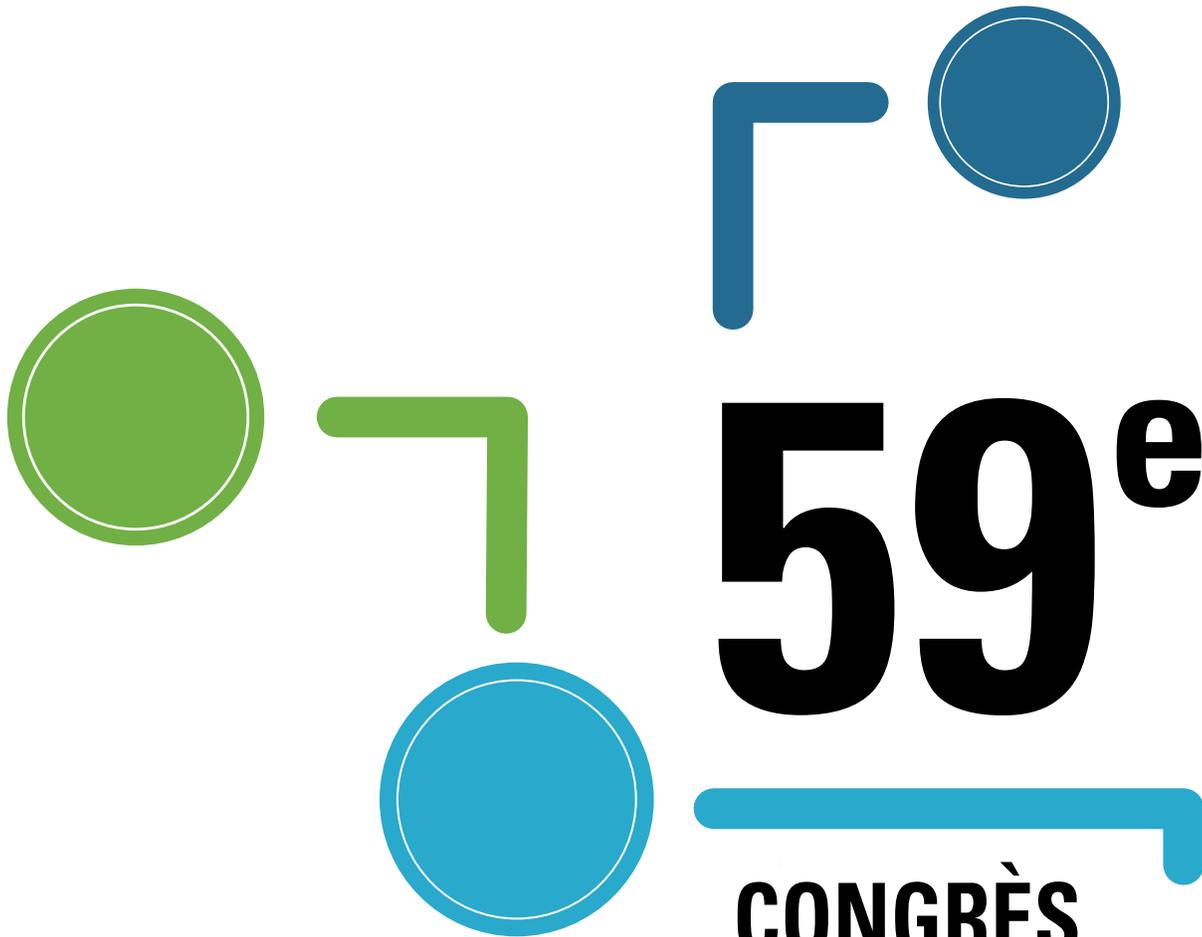


17 au 19 mars 2025

# APPEL AUX CONFÉRENCIERS

CONGRÈS 2025 - 17 AU 19 MARS 2025 | CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC



# 59<sup>e</sup>

## CONGRÈS DE L'AQTr

**INTERMODALITÉ AUGMENTÉE**  
vers des infrastructures innovantes



Faites partie du plus important événement en transport au Québec !

**AQTr** L'expertise en transport

# INTERMODALITÉ AUGMENTÉE — vers des infrastructures innovantes



Le Congrès annuel de l'Association québécoise des transports (AQTr) constitue le plus grand rassemblement de l'industrie des transports et d'acteurs de différentes filières industrielles : infrastructures, ferroviaire, hydrogène, mobilité intelligente, nouvelle mobilité, électrification et bien plus encore. Il permet de capter et de faire rayonner l'expertise québécoise en transport et d'informer sur des projets récents issus des différents secteurs de notre industrie.

Plus de 600 participants sont attendus à cet événement annuel, pour assister à diverses présentations sur les récentes innovations et études universitaires, ainsi que sur les grands projets d'ingénierie et d'infrastructure ayant cours au Québec.

## **SOUS LE THÈME DE L'INTERMODALITÉ**

Cette année, le thème de l'intermodalité augmentée retiendra l'attention du Comité de programmation technique dans la sélection des conférences.

L'intermodalité des transports fait partie des solutions pour réduire l'auto-solo et maximiser les déplacements entre les différents acteurs. Pour y arriver, des mesures innovantes, sécuritaires avec des infrastructures repensées sont la clé du succès.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos propositions de conférence en tenant compte des cinq grands piliers: Résilience des infrastructures- Déplacements sécuritaires, accessibles et durables - Projets structurants = connectons nos régions - Technologies avancées et automatisation - Multimodal : arrimage du secteur maritime, aérien et ferroviaire.

## **NOTRE COMMUNAUTÉ EN TRANSPORTS**

Grâce à la précieuse contribution de ses membres et de ses partenaires aux Tables d'expertise, l'AQTr collabore activement avec une grande communauté d'experts qui contribuent annuellement aux éditions du Congrès. Notre communauté provient des secteurs des municipalités, des ministères, des universités, des firmes de génie-conseil, des associations, des organismes publics ou parapublics, des entreprises privées.

Nos conférenciers sont issus des secteurs du transport collectif, ferroviaire, maritime, aéronautique et routier. Ils œuvrent dans les domaines d'expertises de la mobilité durable, de la mobilité intelligente, de la viabilité hivernale, des infrastructures de transport, de la sécurité routière, de la signalisation routière et du transport collectif.

APPEL AUX CONFÉRENCIERS

**AQTr**

# INTERMODALITÉ AUGMENTÉE — vers des infrastructures innovantes



## COMMENT SOUMETTRE UN SUJET DE CONFÉRENCE ?

Présentez un sujet en lien avec le thème du Congrès, selon les conditions décrites ci-dessous.

FORMAT	À REMPLIR OBLIGATOIREMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée totale : <b>20 minutes de conférence et 5 min. de questions</b></li> <li>Participant(e)s : <b>un.e conférencier.ère ou plus</b></li> <li>Support visuel : <b>présentation style Power Point obligatoire</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formulaire : « <a href="#">Propositions aux conférences</a> »</li> <li>Formulaire : « <a href="#">Autorisation du donneur d'ouvrage</a> »</li> </ul> <p>Veillez vous assurer que tous les champs sont remplis. Autrement, votre proposition sera rejetée.</p>
<p><b>DATE LIMITE : VENDREDI, 15 NOVEMBRE 2024, 13H.</b> Vous recevrez une réponse au plus tard le vendredi le 20 décembre à 12 h (midi).</p>	
<p>Pour toutes questions en lien avec votre proposition de conférence ou vos demandes spécifiques liées à la programmation et au formulaire, écrivez-nous à <a href="mailto:congres@aqtr.com">congres@aqtr.com</a></p>	

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Le comité de programmation évaluera les propositions de conférences en fonction des critères suivants :

- Pertinence et lien avec le thème du Congrès
- Caractère évolutif, innovant, prospectif, portée du projet et impact
- Actualité du sujet : local, provincial ou national
- Remplacer par : Nouveauté et originalité du concept - sujet
- Objectivité du contenu : aucun discours commercial ou promotionnel**

## ENGAGEMENT

- Vous devez être disponible du 17 au 19 mars 2025 (à Québec)\*
- Fournir l'ensemble des éléments requis à la présentation de votre conférence qui sera soumis au comité d'évaluation de la programmation
- Fournir l'ensemble des éléments requis à votre présentation\*\* à titre de conférencier (Nom, fonction, bio, photo haute résolution, titre de votre présentation)

\*L'horaire de votre présentation pourrait être modifié sans préavis. | \*\* Votre présentation finale en version Power Point devra être acheminée au plus tard le 7 mars 2025, 12 h sans quoi nous ne pourrons pas garantir la transmission de la dernière version corrigée.

## INSCRIPTION AU CONGRÈS

Pour assister à l'événement en tant que conférencier.ère, vous avez une déduction de 35% sur le coût de votre inscription et vous profitez de l'ensemble des activités de programmation du 59<sup>e</sup> Congrès de l'AQTr, ses sessions techniques, ses activités de réseautage, ses kiosques et plus encore. Une fois votre conférence acceptée, un guide du conférencier vous sera acheminer par courriel.

Un service d'hébergement est offert à tous les congressistes à un prix avantageux, il est de votre responsabilité de réserver et de payer les coûts associés.

## RENSEIGNEMENTS

[congres@aqtr.com](mailto:congres@aqtr.com)

# INTERMODALITÉ AUGMENTÉE —

## vers des infrastructures innovantes



### EXEMPLES DE SUJETS DE CONFÉRENCES :

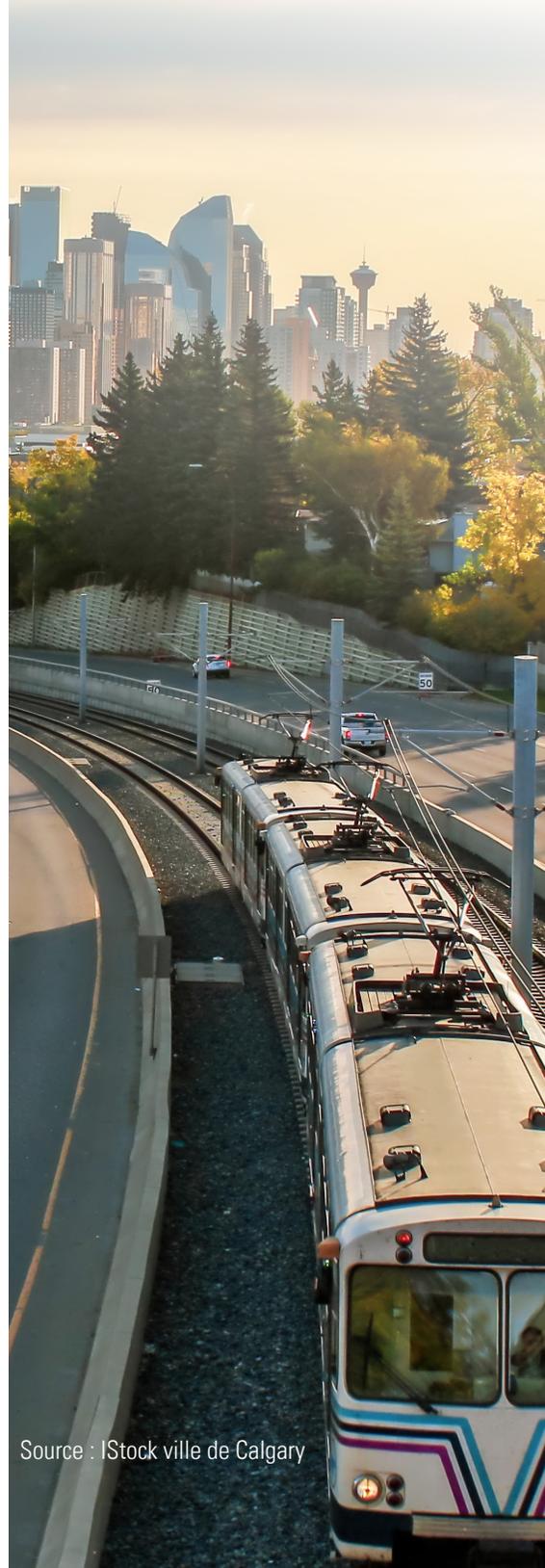
Venez présenter vos projets d'intérêt, qu'il s'agisse d'un grand chantier, d'une étude, d'un projet pilote, d'un résultat de recherche, d'une technologie émergente, d'un projet novateur, original ou structurant, d'un savoir-faire, d'une nouvelle vision, de réflexions ou de pistes de solution liées à des défis et des enjeux précis.

Exemples de sujets :

- La résilience des infrastructures de transport aux changements climatiques
- Villes intelligentes et connectées
- Nouvelles énergies: hydrogène, solaire et autres sources alternatives
- L'intelligence artificielle au service de la mobilité
- Aménagements repensés pour une accessibilité pour tous
- L'avenir du train au Québec (TGF- train de passagers et de marchandises)
- L'électrification des transports et automatisation des processus
- Le futur des tramways au Québec
- L'aspect sécuritaire des modalités de déplacement (piétons - vélo -trottinette)
- La viabilité hivernale: nouvelles alternatives plus sécuritaires et vertes
- Présentation de nouveaux matériaux recyclés, durables et verts
- Les grands projets en transport collectif, routiers, aériens, maritimes et ferroviaires
- Les grands projets d'infrastructure pour les ponts - tunnels - aéroports - ferroviaires
- Des projets structurants pour des déplacements efficaces
- Les bornes de recharge et les véhicules électriques
- Projets déployés en région pour adapter les services de transports
- Intermodalité en région

### RENSEIGNEMENTS

[congrès@aqtr.com](mailto:congrès@aqtr.com)



Source : iStock ville de Calgary

APPEL AUX CONFÉRENCIERS

AQTr

4



# PRENEZ PART À NOTRE SOIRÉE DE REMISE DE GRANDS PRIX D'EXCELLENCE EN TRANSPORT DANS LE CADRE DU CONGRÈS - 18 MARS 2025

Depuis une vingtaine d'années, l'AQT Tr remet plusieurs prix qui récompensent et soulignent l'excellence des projets en transport.

En reconduisant l'événement d'année en année, l'AQT Tr désire appuyer des initiatives remarquables et encourager l'industrie à s'en inspirer. Offrez à votre organisation la chance de se distinguer dans le cadre de la remise de prix de cette prochaine édition !

Vous déposez une candidature ? Faites d'une pierre deux coups en déposant votre projet dans l'une des catégories de prix. L'occasion de faire rayonner votre projet auprès du plus grand rassemblement de l'industrie des transports et d'acteurs de différentes filières industrielles.

**RÉCOMPENSER  
L'EXCELLENCE  
AU QUÉBEC**

## SÉLECTION DES LAURÉATS

Le processus d'évaluation des candidatures comporte deux étapes menant à la sélection des lauréats. Le comité technique d'évaluation et le jury d'honneur sont mis à contribution.

## COMITÉ TECHNIQUE

Le comité technique est nommé par l'AQT Tr. Les experts, issus des Tables d'expertise de l'AQT Tr ou autres représentants de la communauté des transports ont pour mandat d'évaluer les dossiers de candidatures selon les critères d'évaluation établis pour chacune des catégories de prix. Ces membres sélectionnent ainsi les nommés.

## JURY D'HONNEUR

Le jury d'honneur est constitué de membres du conseil d'administration et de personnalités du domaine des transports. Son rôle est d'évaluer les candidatures des nommés selon les critères d'évaluation afin de déterminer les lauréats.



RENSEIGNEMENTS  
[congres@aqtr.com](mailto:congres@aqtr.com)

APPEL DE CANDIDATURES

**AQT Tr**



## CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS

### Critères généraux

Les critères d'évaluation généraux suivants s'appliquent à toutes les catégories de prix [40 %] :

20 %	Analyse des besoins et cohérence entre les besoins et la solution proposée (le projet ou pertinence du projet)
15 %	Développement durable
5 %	Qualité de la présentation

### Critères spécifiques

Des critères spécifiques [60 %] sont mentionnés dans chacune des descriptions des catégories de prix.

**Exception** : Prix « Jeune professionnel.le inspirant.e »

100 %	Des critères spécifiques s'appliquent à la catégorie « Jeune professionnel.le inspirant.e »
-------	---

### Accent sur le développement durable et l'innovation

L'AQTTr se veut la référence en transport innovant et durable au Québec.

C'est pourquoi le critère « Développement durable » se retrouve dans les critères spécifiques de chacune des catégories de prix, selon un pourcentage adapté à la catégorie.

Pour définir « développement durable », l'AQTTr se réfère à la définition du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : « [le développement durable] répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

[1] s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement. »



## CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS

### TROIS DIMENSIONS À CONSIDÉRER:

- 1 L'environnement :** Maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes.
- 2 La société :** Assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement des citoyens, l'essor des communautés et le respect de la diversité.
- 3 L'économie :** Viser l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.

## VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

#### Prérequis

- 1 - L'organisme candidat doit être membre de l'AQTTr.
- 2 - Le cas échéant, communiquez avec [membership@aqtr.com](mailto:membership@aqtr.com) pour procéder à votre adhésion.

#### Conditions du projet

- 1 - Réalisé au Québec au cours des trois (3) dernières années.
- 2 - N'a jamais remporté un Grand Prix d'excellence de l'AQTTr, mais
  - a. peut déjà avoir été soumis dans le passé.
  - b. s'il présente des éléments nouveaux.
- 3 - Respecte l'objectif et les critères de la catégorie dans laquelle il s'insère.
- 4 - Est conforme aux règlements et lois en vigueur.



## COMMENT DÉPOSER UN PROJET ?

### 1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE DE CANDIDATURE : AVIS D'INTENTION

Avant **le vendredi 15 novembre 2024**, vous devez avoir déposé votre projet par l'intermédiaire du [formulaire de candidature](#).

Les éléments attendus : Titre du projet, descriptif du projet (200 mots maximum), choix de la catégorie de prix. **Vous recevrez la validation de la catégorie, mardi 13 décembre 2024**, vous serez alors invité par la suite à remplir et à l'étape 2 pour **FINALISER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE**.

### 2<sup>È</sup> ÉTAPE DE CANDIDATURE : DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

**APRÈS LA VALIDATION DE LA CATÉGORIE, VOUS DEVREZ COMPLÉTER LE 2<sup>È</sup> FORMULAIRE QUI VOUS SERA ACHÉMINÉ PAR COURRIEL**

- 1 - Votre dossier devra être complété avant la date limite prévue : **le vendredi 24 janvier 2025**
- 2 - Voir tous les détails des pré-requis à la page suivante

### Conditions spécifiques : Prix Jeune professionnel

Dans le cas du Prix « Jeune professionnel.le inspirant.e », le/la candidat.e doit avoir 35 ans et moins le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et 5 ans et moins d'expérience professionnelle dans son domaine.

### IMPORTANT

Une intention de déposer un projet ne peut être soumise que dans une seule catégorie de prix. Pour qu'une catégorie soit validée, nous devons recevoir 5 projets et plus par catégorie.



## 2<sup>e</sup> ÉTAPE : COMPLÉTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

### Documents de candidature

- Format Word
- Inclus : titre du projet, nom de l'organisation et justification des critères spécifiques et généraux
- Entre 1500 et 3000 mots maximum

### Supports visuels

Vous devez ajouter des supports visuels ci-bas :

#### Minimum 5, maximum 10 visuels :

- Images mettant en valeur votre projet
- Haute résolution : pour écran et impression
- JPEG ou PNG seulement
- 10 Mo maximum au total

### Annexes

- Les annexes sont optionnelles
- Maximum de 10 annexes
- 10 Mo maximum
- Aucun guide, manuel ou article accepté

### Prix Jeune professionnel.le inspirant.e

Pour cette catégorie, le dossier de candidature doit également comprendre :

- Un curriculum vitae
- Un témoignage écrit d'un mentor ou d'un supérieur
- Lettre d'**autorisation de l'employeur**

## DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE FORMULAIRE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE COMPLET

Au plus tard le

**VENDREDI 24 JANVIER 2025**

Les candidatures reçues après cette date ne seront pas retenues.

#### À REMPLIR

**Formulaire de complétion de candidature envoyé par courriel** (obligatoire pour toutes les catégories)

**Formulaire d'autorisation du donneur d'ouvrage** (cas échéant)

**Vous devez fournir une lettre d'autorisation de l'employeur** (pour la catégorie de prix « Jeune professionnel.le inspirant.e » seulement)



## DÉVOILEMENT DES LAURÉATS

Le dévoilement des lauréats se fera lors du 59<sup>e</sup> congrès de l'AQTTr du **18 mars 2025** au **Centre des congrès de Québec**.

### RECONNAISSANCE

Les projets des nommés ou des lauréats seront rendus publics avec des mentions sur le site Web de l'AQTTr; sur les réseaux sociaux, dans les documents promotionnels des Grands Prix d'excellence, etc.

### AUTORISATION DE DIFFUSION

En déposant votre candidature, vous autorisez l'AQTTr et ses partenaires à utiliser votre nom ainsi que les éléments de votre dossier de candidature pour faire la promotion des Grands Prix d'excellence.

Les lauréats et nommés pourront utiliser les photos et l'image des Grands Prix d'excellence pour faire leur propre promotion.

### RENSEIGNEMENTS

[congres@aqtr.com](mailto:congres@aqtr.com)



APPEL DE CANDIDATURES

AQTTr



## PRIX

### CATÉGORIE 1 : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE\*

2025

Ce prix a pour but de souligner un projet en transport et développement durable (ou portant sur la transition énergétique) au sein duquel l'amélioration des impacts du transport (considérant les trois dimensions : environnement, société et économie) qui est démontré par des projets structurants et/ ou des outils de mesure efficace.

#### EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

**Lauréat 2024 : Institut du véhicule innovant - (IVI) pour le projet : sur la mesure des capacités actuelles des camions électriques pour le transport de marchandises au Québec.**

- Tout projet (réalisation technique, programme, stratégie) permettant d'améliorer la qualité de l'air, de l'eau, du sol et/ou de toute autre composante de l'environnement physique
- Gestion écoresponsable de projets routiers (utilisation de produits écologiques, aménagement respectueux de l'environnement, etc.)
- Innovation dans le domaine des carburants et véhicules alternatifs
- Amélioration de l'efficacité énergétique : utilisation de dispositifs ou de méthodes d'économie de carburant, utilisation de la technologie électrique dans une flotte ou un parc de véhicules
- Réduction, réutilisation ou recyclage des matériaux et réaffectation d'infrastructures de transport abandonnées.

#### CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

20 %	Retombées mesurables des impacts positifs sur l'environnement, l'économie et la société
15 %	Contribution concrète à l'atteinte des cibles gouvernementales au Québec
15 %	Innovation et points forts dans la réalisation du projet pour l'environnement
10 %	Collaboration avec les parties prenantes et partenariats locaux

\* Un minimum de 5 projets est requis par catégorie afin de la valider.





## PRIX

### CATÉGORIE 2 : INFRASTRUCTURES DE L'AVENIR – MÉGA PROJET | PROJET\*

2025

Par l'entremise de ce prix, l'AQT Tr tient à souligner un projet d'infrastructure de transport au Québec qui se distingue par la réalisation technique et l'intégration de l'innovation, ainsi que par la cohérence entre la planification et la mise en œuvre et dont les impacts ont été pris en compte.

\*Un méga projet d'infrastructure se distingue par sa gouvernance, son autonomie et une enveloppe budgétaire élevée.

\*Un projet d'infrastructure se distingue par une enveloppe budgétaire moins élevée.

#### EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

**Lauréat 2024 : AtkinsRéalis pour le projet :  
Nouvel édicule à la station Vendôme et  
nouveau lien piétonnier vers l'AMT/CUSM  
– Un projet certifié Envision Or**

- Projet d'infrastructures de transport routier, maritime, ferroviaire, portuaire, aéroportuaire, ouvrages d'art et transport collectif
- Projet de construction, de mise en œuvre, de réfection ou de réhabilitation
- Projet de réaménagement d'une infrastructure existante
- Projet permettant d'optimiser la durabilité, la sécurité, la fonctionnalité d'un ouvrage ou d'une infrastructure de transport
- Innovation technologique dans la structure, la conception et/ou les matériaux d'une infrastructure
- Progrès ou avancement dans la gestion économique, la planification ou le mode de réalisation d'un projet d'infrastructure de transport
- Défi technique, économique ou dans le délai d'exécution.

#### CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

20 %	Portée du projet (objectifs, livrables, délais) et cohérence entre la planification et la mise en œuvre du projet
15 %	Prise en compte de l'innovation et points forts dans la réalisation technique du projet en tenant compte de ses impacts
15 %	Retombées mesurables des impacts positifs du projet par des outils efficaces depuis sa réalisation
10 %	Collaboration et communication avec les parties prenantes partenariats locaux et autres

**\*Un minimum de 5 projets est requis par catégorie afin de la valider.**





PRIX

## CATÉGORIE 3 : JEUNE PROFESSIONNEL.LE INSPIRANT.E\*

2025

Ce prix permet de souligner l'apport significatif d'un.e jeune professionnel.le de la relève en transport, qui s'est démarqué.e dans le cadre d'un projet en entreprise par la qualité de ses interventions, sa contribution à l'élaboration de solutions novatrices dans un esprit de développement durable, son expertise, sa polyvalence, la qualité de ses relations avec ses pairs, son esprit d'équipe et son leadership.

### EXEMPLES DE PROJETS

Les projets dans lesquels le/la jeune professionnel.le s'est démarqué.e appartiennent aux domaines d'expertise suivants :

**Lauréat 2024 : AtkinsRéalis pour la candidature de Laurence Lebel.**

- Infrastructures de transport routier, maritime, ferroviaire, portuaire, aéroportuaire et ouvrages d'art
- Transport collectif
- Transport de marchandises
- Systèmes de transport intelligents
- Signalisation routière
- Sécurité routière
- Viabilité hivernale
- Mobilité durable
- Gestion de grands projets

### CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidats seront évalués selon les critères suivants [100 %]

35 %	<b>Compétences</b> et habiletés, parcours professionnel
20 %	<b>Leadership et niveau d'intervention</b> dans le projet
20 %	<b>Défis relevés par le candidat</b> dans le cadre de la réalisation d'un projet
10 %	<b>Contribution</b> à l'élaboration de solutions novatrices et durables
15 %	<b>Impact positif sur ses pairs</b> et le projet

Maximum 1500 mots avec photos du projet et témoignages

\* Un minimum de 5 projets est requis par catégorie afin de la valider.



APPEL DE CANDIDATURES

AQTJr





## PRIX

### CATÉGORIE 4 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ ACTIVE\*

2025

**Ce prix vise à souligner un projet original et reproductible axé sur l'aménagement du territoire et le transport actif, au sein duquel la réduction des impacts du transport sur l'environnement peut être démontrée par des outils de mesures efficaces.**

#### EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

**Lauréat 2024 :**

**Centre d'écologie urbaine et développé en partenariat avec l'École de Santé publique de l'Université de Montréal pour le projet : Changer les règles du jeu.**

**Coup de coeur du jury 2024 : Ville de Laval pour le Déploiement de parcs d'éducation cycliste : étude de cas et succès lavallois**

- Projet local ou communautaire visant la mobilité active
- Aménagements favorisant l'amélioration ou l'optimisation des déplacements
- Optimisation des déplacements par l'intermodalité et par le renforcement de la complémentarité des modes
- Nouvelles solutions de mobilité : taxis collectifs, transport actif, covoiturage, programme employeur, autopartage, véhicules ou vélos en libre-service ou toute initiative visant l'augmentation du taux d'occupation dans les véhicules

#### CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

20 %	<b>Portée du projet et cohérence entre la planification et la mise en œuvre du projet</b>
15 %	<b>Impacts mesurables des changements de comportement en faveur d'une mobilité plus active et plus saine pour l'environnement</b>
15 %	<b>Intégration du volet innovation dans le projet d'aménagement du territoire</b>
10 %	<b>Collaboration avec les parties prenantes et les partenaires</b>

**\* Un minimum de 5 projets est requis par catégorie afin de la valider.**





## PRIX

### CATÉGORIE 5 : INNOVATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES\*

2025

**Ce prix permet de souligner un projet misant sur l'innovation sous toutes ses formes, ou faisant appel aux nouvelles technologies; qui optimise les réseaux de transport en améliorant le service aux usagers et/ou la gestion et l'exploitation et dont le déploiement est éprouvé.**

#### EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

**Lauréat 2024 : Innovation M18 pour le projet Monitoring de la circulation pour le projet Réfection majeure du tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et travaux liés.**

- Service d'information à l'intention des voyageurs
- Gestion de la circulation
- Gestion de l'entretien et de la construction
- Exploitation de véhicules commerciaux
- Gestion des urgences
- Gestion des données archivées
- Sécurité des véhicules
- Utilisation de l'intelligence artificielle
- Nouveau produit sur le marché ou nouvelle application

#### CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

20 %	<b>Innovation</b> - apporte une valeur ajoutée et se démarque par sa nouveauté sur le marché
15 %	<b>Mise en œuvre de la technologie</b> (adaptabilité, fiabilité, maturité, sécuritaire)
15 %	<b>Impacts mesurables du projet</b> et l'amélioration des services de mobilité
10 %	<b>Collaboration</b> avec les parties prenantes et les partenaires

**\*Un minimum de 5 projets est requis par catégorie afin de la valider.**





## PRIX

### CATÉGORIE 6 : SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS\*

2025

**Avec ce prix, l'AQT tient à souligner un projet d'aménagement ou d'intervention dans les différents domaines liés à la sécurité, cohérent, original et reproductible, qui a obtenu le consensus des différents intervenants impliqués dans le projet et qui améliore le bilan routier ou la sécurité, ainsi que la qualité de vie des résidents.**

#### EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

**Lauréat 2024 :**

**Ville de Laval pour le projet : Une rue pour tous : Tout doux dans nos rues !**

- Aménagements physiques (d'une rue, d'un carrefour, d'une zone scolaire ou d'une voie cyclable, etc.)
- Interventions en matière de signalisation et de circulation
- Mise en place de mesures améliorées de sécurité pour le secteur maritime, ferroviaire ou aérien.
- Opérations ciblées de surveillance policière
- Mise en place de politiques, de plans d'action ou d'outils de planification (diagnostic d'ensemble de la sécurité routière, système de gestion de données en sécurité routière, etc.)
- Adoption de mesures d'urbanisme intégrées dans un règlement ou un schéma d'aménagement (normes ou critères concernant les accès).

#### CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

20 %	<b>Initiatives mises en place pour améliorer la communication</b> et sensibiliser sur les nouveaux comportements sécuritaires
20 %	<b>Impacts mesurables</b> dans l'amélioration de la qualité de vie des usagers
20 %	<b>Consultation, collaboration et implication des</b> différentes parties prenantes dans l'élaboration du projet (résidents, partenaires, etc.)

**\* Un minimum de 5 projets est requis par catégorie afin de la valider.**

DEVENEZ  
PARTENAIRE  
DE CE PRIX !



## PRIX

### CATÉGORIE 7 : TRANSPORT COLLECTIF ET ÉVOLUTIF\*

2025

Ce prix a été mis en place afin de souligner un projet d'une société de transport collectif qui améliore l'offre de services aux usagers, la gestion et l'exploitation du réseau et qui permet une hausse de l'achalandage dans une vision de développement durable.

#### EXEMPLES DE PROJETS

Liste non exhaustive de projets pouvant s'insérer dans cette catégorie :

**Lauréat 2024 :**

**Société de transport de Montréal pour le projet : Les lignes fréquentes de la STM**

- Tout projet ayant un impact positif sur l'offre ou la demande en transport collectif
- Projet incluant un nouveau mode de transport collectif
- Optimisation d'une flotte ou d'un réseau
- Implantation de nouveaux services
- Mise en service d'une ligne de service ou d'une voie réservée
- Utilisation du transport collectif comme source de développement économique

#### CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères généraux énoncés en début de document [40%] ainsi que selon les critères spécifiques suivants [60 %] :

20 %	Amélioration de l'offre de services aux usagers ayant un impact sur l'offre et la demande
15 %	Impacts mesurables sur l'amélioration de la gestion du/des réseau(x)
15 %	Intégration de l'innovation dans les composantes du projet
10 %	Consultation, collaboration et implication des différentes parties prenantes dans l'élaboration du projet (résidents, partenaires, etc.)

\*Un minimum de 5 projets est requis par catégorie afin de la valider.





## PRIX

### PRIX : JOSEF-HODE-KEYSER

2025

**Le prestigieux Prix d'excellence Josef-Hode-Keyser rappelle à la mémoire des Québécois et des Québécoises Dr Josef-Hode-Keyser, président fondateur de notre Association.**

**Ingénieur, chercheur et professeur à l'École Polytechnique de Montréal, il fut un exemple de travail, d'énergie et de dévouement. Remis depuis 1986, il souligne la contribution exemplaire d'un québécoises et des québécois dans le domaine des transports.**

**Il est attribué pour honorer une découverte ou une carrière impressionnante dans le domaine des transports et en reconnaissance pour les services éminents et soutenus rendus à la société québécoise dans ce secteur spécifique.**

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour ce prix, le conseil d'administration de l'AQT nomme le grand gagnant suivant les recommandations des experts aux Tables d'expertise. Le prix est remis dans le cadre des Grands Prix d'excellence de l'AQT.



# AQTr

*L'expertise en transport*

---

Association québécoise des transports

514 523-6444

Courriel : [congres@aqtr.com](mailto:congres@aqtr.com)

[aqtr.com](http://aqtr.com)

---

@AQTransports

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux !

